



## APPEL À PROJETS

# Filière vanille

## *Le Département et l'ONF accompagnent les producteurs*

« La vanille de l'île de La Réunion » a obtenu son label IGP en fin d'année 2021. Lui permettre de se développer pour augmenter sa production et répondre aux demandes à l'exportation, est essentiel.

Elle est cultivée en forêt, plus particulièrement dans les zones Est et Sud-Est de l'île, sur environ 150 à 200 hectares.

Soucieux du développement de la filière, le Département poursuit son soutien à l'or vert réunionnais et lance avec l'ONF un appel à projets pour l'attribution de parcelles, aux producteurs de culture de vanille.

Situés en majorité sur les secteurs de Sainte-Rose, de Saint-Philippe et de Saint-Benoît, 16 lots en Forêt départemento-domaniale et 2 lots en forêts ENS du Département sont proposés aux planteurs dans le cadre de cet appel à projets.

Les dossiers de candidatures seront transmis par mail sur demande à [rachel.pause@onf.fr](mailto:rachel.pause@onf.fr)  
ou retirés à la direction régionale de l'ONF à La Providence (Saint-Denis)

ou aux bureaux de Saint-Benoît (1 rue Raphael Calcine, Gilles Sicard **0692 34 5249**)

et de Saint-Philippe (la Cour des Frères

Contacts : Eugène Payet **0692 34 51 74** et Gilles Huot-Marchand **692 34 5173**.)

Ils seront téléchargeables également sur le site internet du Département  
[www.departement974.fr](http://www.departement974.fr)

